


Réduire les délais d'attente pour passer le permis de conduire ? A quel prix pour la collectivité ???

écrit par Christine Tasin | 15 septembre 2014



 <http://www.lefigaro.fr/automobile/2014/06/13/30002-20140613ARTFIG00149-une-reforme-pour-un-permis-moins-cher-et-des-delais-raccourcis-pour-le-passer.php>

Cazeneuve a inventé l'eau tiède en juin. A partir de 2015, on rase gratis ! C'est du moins ce qu'il voudrait que l'on croie...

Vous attendrez 45 jours au lieu de 98 pour passer les épreuves pratiques du permis de conduire, de ce fait vous prendrez moins de leçons de conduite et donc vous économiserez 200 euros par mois ! Le pactole !

Sauf que... la réforme a un prix que vous allez payer... autrement !

Pour réussir ce miracle, c'est simple, ce ne sera plus les inspecteurs de permis de conduire qui feront passer les épreuves théoriques, se consacrant aux épreuves pratiques...

Qui, alors, sera chargé de faire passer les épreuves théoriques ?

– Gendarmes et policiers retraités... nul ne le dit mais jusqu'à preuve du contraire les Ministères qui emploient des retraités les paient... Qui paiera sinon le contribuable, toujours le même, le Français moyen qui voit déjà ses impôts augmenter de façon exponentielle ?

– Mais aussi, tenez-vous bien, on incite en ce moment des agents administratifs en activité de différents ministères à se porter volontaires, en leur demandant de préciser le nombre d'heures hebdomadaires qu'ils pourraient consacrer à la cause...

Ainsi va-t-on, en ces temps de vache maigre où l'on ne remplace plus les départs en retraite, où l'on demande toujours plus à nos fonctionnaires, dont on ferme les postes, les contraignant parfois à faire des dizaines ou centaines de kilomètres tous les jours pour rejoindre leur nouveau poste, leur demander en sus de devenir provisoirement examinateurs du permis de conduire...

Note de service du ministre de l'Intérieur [ici](#) :

On appréciera notamment ce passage :

A cet effet, il a été décidé de faire appel, dans un premier temps, à la réserve opérationnelle de la gendarmerie et de la police nationales pour assurer, dans les départements les plus en difficulté, la réalisation des épreuves théoriques du permis de conduire. Les départements concernés sont spécifiquement tenus informés des modalités de l'emploi de ces renforts destinés à recentrer l'activité des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière sur les épreuves pratiques B.

De manière générale, comme plusieurs d'entre vous l'ont suggéré, les préfets pourront à compter du 1^{er} juillet désigner par arrêté tout agent public pour assurer cette mission jusqu'au 1^{er} juillet 2015, date à partir de laquelle la surveillance de ces épreuves sera confiée à un prestataire agréé par l'État. La nécessaire formation préalable de ces agents sera assurée par la DSCR et pourra se dérouler au chef-lieu de la région à raison de sessions de 20 agents sur une semaine. Les agents ainsi formés seront ensuite accompagnés par les services éducation routière afin qu'ils puissent prendre l'assurance suffisante avant de réaliser seuls ces examens. Ils assureront cette mission sur leur temps de travail.

.../...

Et après juillet 2015, tout cela sera confié au privé qui en fera ses choux gras, aux frais de la princesse, puisqu'ils font état de prestataires... Y aurait-il déjà un accord avec un grand groupe qui se prépare à recueillir la manne ?

De plus, si cela passe au privé, il y a aura disparition du service public et donc de l'impartialité, place aux copinages et autres achats de permis...

Les ultralibéraux sont au pouvoir et vous ne les avez pas vus venir... aveuglés par l'étiquette PS !

Compléments : les inspecteurs du permis de conduire se révoltent et sont en grève !

<http://www.20minutes.fr/societe/1442479-20140913-reforme-permis-conduire-forte-mobilisation-inspecteurs-attendue-lundi?xtor=RSS-176>

Christine Tasin